

Compte rendu réunion ordinaire CSE 12 septembre 2023

Depuis les élections du 24 janvier, c'est seulement la deuxième réunion de CSE où les points posés par les élus CGT ont pu être discutés.

Du coup, l'ordre du jour était très chargé : plus de 50 sujets concernant la sécurité, le non-respect des droits des salariés, des questions posées par des collègues et d'autres questions.

Après plus de trois heures, la moitié des points seulement ont été discutés.

Les élus CGT vont demander à la direction de continuer cette réunion CSE le plus rapidement possible pour terminer l'ordre du jour.

Le responsable ressource humaine du groupe Fareva, F. Savignat, était présent. C'est d'après lui pour assister la direction vu le départ imminent de l'actuelle responsable RH, en attendant son remplacement.

Les élus CGT ont de nouveau demandé que le responsable sécurité (HSE) groupe participe aux réunions CSE puisqu'il n'y a plus de responsable HSE en titre à Cosmeva.

Le HSE s'occupe de la sécurité au travail et c'est plus important qu'un responsable RH.

La demi-heure de pause non payée, on finira par l'obtenir avec ou sans responsable RH.

Mais en cas de problème grave, c'est la vie et la santé des collègues qui est en jeux, c'est pourquoi d'un véritable responsable HSE sur l'usine est indispensable.

REPONSES A NOS REVENDICATIONS

En comparaison avec la réunion de juin, l'attitude de la direction a changé.

En juin, nous n'avions aucune vraie réponse.

La direction baratinait pour ne rien dire et nous faire perdre du temps.

En septembre, la direction a missionné des collègues pour trouver des solutions.

La direction laisse même entendre qu'elle approuvera les devis qui lui seront présentés, mais nous n'avons eu aucun engagement précis sur chacune des questions. Même pour celles posées depuis le mois de mars!

Peut-être allons nous voir arriver: un frigo au restaurant d'entreprise, de vraies pelles et un aspirateur pour ramasser les grosses fuites de masse, le nettoyage des allées du Silo, la réparation de l'extraction du local atex de l'UAP Fab, des déflecteurs pour la clim du labo, de nouvelles tables élèvatrices à l'UAP2, une organisation des équipes permettant de faire vraiment tourner au ramassage de la ligne 4 de l'UAP1, la remise en service du porte-sac du magasin Fabrication etc...

Nous verrons ce que la direction décide vraiment de dépenser mais nous continuerons de toute façon de demander ce qu'il nous faut pour améliorer nos conditions de travail.

SECURITE A L'ATELIER FABRICATION

Les élus CGT avait demandé à la CRAMIF de visiter l'atelier fabrication pour détecter les problèmes.

Ce rapport a été rédigé et transmis à la direction en avril 2023 suite à la visite de février.

Après plusieurs demandes des élus CGT, et cinq mois après, nous avons enfin pu prendre connaissance du **rapport de la contrôleuse sécurité de la CRAMIF**, chargée de contrôler et conseiller les entreprises pour éviter les accidents du travail.

Ce rapport donne des points d'améliorations précis qui diminueraient le risque des respirer des poussières

toxiques.

Après concertation avec les travailleurs concernés, les élus CGT demanderons l'application la plus rapide des améliorations préconisées par la CRAMIF.

COLLEGUES INTÉRIMAIRES

Surprise encore : la direction dit enfin comprendre ce que les élus CGT lui disaient à propos du **jour férié du jeudi de l'ascension non payé aux intérimaires** présent le mercredi précédent et le lundi suivant le pont.

Elle dit qu'elle va voir d'où vient l'anomalie qu'elle reconnaît enfin.

Il est possible que ces collègues obtiennent enfin le paiement de ce jour férié dû et par la même occasion celui du 15 août qui n'a pas lui aussi été payé.

Le responsable RH groupe a quand même avancé la non continuité des contrats d'intérim pour tenter de justifier le non-paiement.

Les élus CGT ont répondu que les contrats successifs à la semaine sont illégaux puisqu'il n'y a pas de respect du délai de carence entre deux contrats précaires sur un même poste.

Les élus CGT ont donc demandé comme il y a deux mois de **faire des contrats de plusieurs mois aux collègues intérimaires caristes ou conditionneurs** qui sont présents depuis des mois.

Là, pas d'avancée, la direction blablate comme il y deux mois.

Nous reposerons ce point.

COMPENSATION POUR L'HABILLAGE ET DEMI-HEURE DE PAUSE PAYÉE :

Aucune avancée de la part de la direction à propos d'une compensation juste pour l'habillage et au sujet de la demi-heure de pause payée qu'elle nous doit.

Sur un sujet ou l'autre, elle n'a aucun argument logique et rationnel à nous opposer.

Pour la demi-heure de pause, la direction fait semblant de mal comprendre l'article de la convention collective chimie concerné.

En 2021, le tribunal de Dijon a jugé que les collègues de SPPH avaient le droit à la demi-heure payée.

Alors que Fareva faisait la même fausse interprétation du quasiment même article de la convention pharmacie.

Très logiquement, les élus CGT lui demandent de convoquer avec les syndicats la commission d'interprétation de la convention chimie prévue pour trancher ce genre de problème d'interprétation.

Il faut souligner que tous les élus présents, CGT et CFTC, ont voté pour cette demande à la direction.

Il est donc vraisemblable que la demande de convocation de la commission d'interprétation soit faite par au moins deux syndicats de salariés.

LES POINTS DE LA DIRECTION

La direction a abordé deux des cinq points qu'elle avait mis à l'ordre du jour.

Le responsable RH groupe a présenté le nouveau **logiciel de gestion des temps**. D'après lui, cela sera mieux pour tout le monde. Cet automne, si la mise en place se passe bien, l'ancienne carte de pointage disparaîtra.

La directrice a fait une déclaration très alarmiste sur le risque de perte du premier client de l'usine suite **aux vols et à la revente sur internet de produits sortant de Cosmeva.**

Visiblement, elle souhaitait que l'on cherche avec elle des solutions. Aucun élu ne s'est prêté à ce jeux.

Il faut dire que la menace de fermeture suite aux vols ne fait pas sérieux alors que Fareva se prépare à fermer une usine anglaise de 800 salariés où il n'y a pas spécialement des vols.

Des élus CGT ont dit que les fouilles en sortie d'usine sont humiliantes et qu'ils ne s'y soumettront pas hors présence de la police.

Quand des élus insistaient pour savoir ce que la direction envisageait... elle n'a pas répondu!